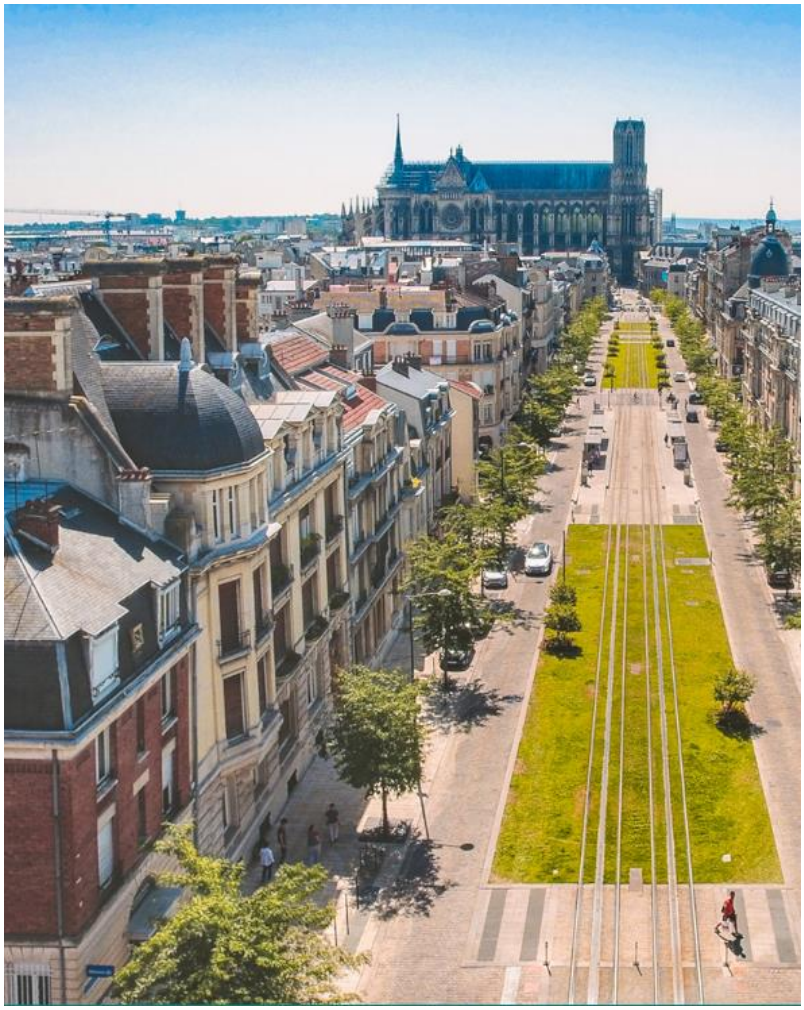

L’Art déco à Reims, 1925-2025 : définir, raconter, transmettre

Journées d’études le jeudi 5 juin et le vendredi 6 juin 2025

Hôtel de ville de Reims

ELISABETH CHAUVIN
DCP
Service des Patrimoines

En 2025 à Reims, une année dédiée à l'Art déco

A l'occasion du centenaire de l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes qui s'est tenue à Paris en 1925, la Ville de Reims souhaite mettre à l'honneur cette période emblématique de son territoire. La reconstruction de Reims menée entre 1920 et 1930, a transformé le paysage urbain. L'innovation architecturale s'invite alors dans d'innombrables façades « Art déco » et de pittoresques cités-jardins.

Aujourd'hui, comment racontons-nous et interprétons-nous cette reconstruction ? Ce moment d'expérimentation et d'ingéniosité qui a marqué toute la reconstruction de la ville imaginée par les architectes, urbanistes, décorateurs, entrepreneurs nous renvoie à notre propre ambition contemporaine, entre protection, création et transversalité des disciplines artistiques.

Cette année 2025 proposera de colorer les évènements sous la bannière de l'Art déco, des Années folles, de l'éclectisme et de la modernité ; elle sera ponctuée de plusieurs temps forts comme le centenaire de la Maison commune du Chemin-vert ou de l'American Memorial Hospital, des expositions au musée-hôtel Le Vergeur, dans les bibliothèques Falala et Carnegie, des activités de médiation destinées à différents publics, une édition spéciale des Journées européennes du patrimoine et des journées d'études les 5 et 6 juin.

Objectif de ces journées d'études

A l'issue du renouvellement de la convention Ville d'art et d'histoire en 2021, la Ville de Reims a mis en place des projets de médiation patrimoniale : signalétique urbaine, programmation dans le cadre des « Rendez-vous Reims », outils pédagogiques s'inscrivant notamment dans le dispositif EAC, expositions et éditions chartées (dont le guide Reims aux éditions du patrimoine). Ces activités entrent en résonance avec des projets structurants portés par la collectivité comme le Site Patrimonial Remarquable dans le centre-ville reconstruit et l'Inventaire général mené sur ce périmètre, en partenariat avec la région Grand-Est.

Cette approche de terrain, en lien avec différents publics, fait émerger une problématique de positionnement, de médiation et de transmission autour de ce patrimoine « Art déco-reconstruit » :

- Comment nommer et mieux raconter la période créative singulière des « Années folles » ?
- Quelle pertinence y-a-t-il à résumer l'époque en « Art déco », dans le décor, l'architecture ?
- Comment exprimer l'unicité d'un « style » et la pluralité des styles dans la reconstruction ?
- Quelle place pour la « modernité » ou les « avant-gardes » dans cette abondante créativité ?

Pour y répondre, le contenu de ces journées proposera de croiser différentes approches : chercheurs, universitaires, professionnels de la culture et du patrimoine, membres d'associations patrimoniales… dont les travaux apportent un nouveau socle de connaissances ou valorisent ce patrimoine à travers des outils appropriés.

Plusieurs thématiques seront développées durant ces journées, en présentant les résultats de recherches récentes ou actualisées, en lien avec des outils de diffusion et de médiation auprès de différents publics :

Un « premier Art déco », l'avant et l'après-guerre, la reconstruction et l'Art déco

Benoît Duteurtre, dans son *Dictionnaire amoureux*[1], soulignait une continuité : « Si la Belle Époque fut si prodigue en découvertes et en expérimentations, les Années folles illustrèrent, pour une bonne part, le prolongement et l'épanouissement des mêmes tendances. Les jeux de formes et de couleurs nés de l'impressionnisme et du fauvisme allaient encore nourrir, après 1920, la libre figuration, de l'école de Paris, comme l'abstraction naissante et les explorations du surréalisme. »

Dans ce sens, comment définir la reconstruction en tant que « premier Art déco », se différenciant d'une variante plus tardive, un « second Art déco » qui se diffuse à partir des Etats-Unis selon le séquençage établi par Alastair Duncan :

« *the highly colorful and playful geometric style which ruled the Paris Salons in the immediate post-WWI years* » et « *the crisp angular patterns, most with American modernistic impulses, including zig-zag, jazz-age, machine-age, and streamlined aesthetics*. »[2]

Les interprétations s'arrêtent souvent sur la période qui succède à l'exposition de 1925, plus moderne et plus aisée à décrire car identifiable en tant que style : en effet, le cubisme figuratif ou l'abstraction imprègnent tous les arts, y compris la ligne architecturale (par exemple à Reims, la bibliothèque Carnegie primée durant l'exposition internationale des arts décoratifs et industriels).

L'éclectisme de la première reconstruction, les innovations et les influences

La reconstruction intègre plusieurs échelles : urbanisme, architecture, décoration qui peuvent s'avérer difficiles à décrire, car la rupture n'est pas établie avec la tradition Beaux-Arts du XIX^{e} siècle ; un éclectisme perdure dans le tout-est-possible d'après-guerre et le « premier Art déco» reste avant tout décoratif, se limitant à un registre ornemental inséré dans une architecture mêlant tous les styles historiques.

La reconstruction de Reims a souffert d'une image dévoyée que résume Jean-Yves Le Naour en 2022 : « Au milieu de grandes avenues aérées, selon les critères de l'hygiénisme, tous les styles se côtoient donc, de l'haussmannien à l'historicisme moyenâgeux, en passant par l'Art nouveau du cinéma Opéra et l'Art déco de la bibliothèque Carnegie et de l'église Saint-Nicaise. Ce foisonnement foutraque vaudra longtemps à la cité des sacres une réputation de n'importe quoi architectural avant qu'il ne devienne une signature et une fierté. »

L'incompréhension de cet éclectisme dans la reconstruction a occulté une grande part de créativité, d'expérimentations et d'influences qu'elle portait : urbanisme impulsé par l'Etat (loi Cornudet, plan de George B. Ford), méthodes constructives industrielles (cités-jardins de Marcel Auburtin), naissance du mobilier produit en série à destination des sinistrés (compagnie

[1] Benoît DUTEURTRE, *Dictionnaire amoureux de la Belle Époque et des Années folles*, Paris, Plon, 2022.
[2] http://artdeco.org/alastair-duncan

des arts français, Louis Süe et André Mare), échanges et influences franco-américains (American Memorial Hospital à Reims).

L'interprétation, la préservation et la patrimonialisation

La redécouverte de ce patrimoine longtemps méconnu, rejoint les approches menées par des historiens de l'art associant l'Art déco à une lente transformation, remontant aux années 1910, avant de se transformer et de se diffuser à travers le monde (Jérémie Cerman).

Dans le domaine de la médiation patrimoniale, ce patrimoine Art déco nécessite une interprétation spécifique pour éviter les raccourcis qui altèrent sa compréhension, comme l'opposition manichéenne « Art déco *vs*. Art nouveau », le déterminisme politique du « retour à l'ordre » ou l'émergence soudaine d'un « style 1925 ». Des projets menés dans d'autres territoires évoqueront ces expériences de médiation et leurs évolutions.

Plus largement, s'ouvre la problématique de la préservation de ce patrimoine en lien avec les moyens mis en œuvre pour assurer sa transmission aux générations futures dans un contexte économique contraint et les objectifs de performance énergétique.

Publics concernés

Professionnels du patrimoine et du tourisme, universitaires, étudiants-chercheurs, habitants en lien avec les associations patrimoniales, représentants de collectivités et d'institutions culturelles de la région Grand-Est et des Hauts de France, réseaux Villes et Pays d'art et d'histoire et Sites et cités remarquables de France.

Coordination des journées d'études

Service des patrimoines – Direction culture et patrimoine/ Ville de Reims

Contact : Elisabeth Chauvin – responsable du service

Elisabeth.Chauvin@reims.fr – 06 22 18 18 07

Contribution

Coordonnées, intitulé du poste et institution représentée.

Titre et résumé de la présentation (env. 2000 caractères).

Références bibliographiques.

Envoi de la proposition avant le 16 décembre 2024.